



# European economic security strategy

Brussels, 20/06/2023  
JOIN(2023) 20 final

## 1. Une stratégie pour renforcer la sécurité économique européenne

La pandémie mondiale, la guerre illégale et non provoquée de la Russie en Ukraine, les actions économiques hostiles, les cyberattaques et les infrastructures, l'ingérence étrangère et la désinformation et une augmentation mondiale des tensions géopolitiques ont exposé des risques et des vulnérabilités dans nos sociétés, économies et entreprises qui n'existaient pas seulement un quelques courts métrages il y a un an.

Au cours des dernières années, l'UE a réussi à la fois à aller de l'avant pour concrétiser nos priorités et, en même temps, à remédier aux vulnérabilités, qu'il s'agisse de la sécurité énergétique, de la préparation à une pandémie ou de la résilience de nos économies, de nos chaînes d'approvisionnement et des technologies clés de manière plus générale.

Cependant, cette expérience a également révélé que l'Europe était dans certains cas insuffisamment préparée aux risques nouveaux et émergents qui sont apparus dans le contexte géopolitique plus difficile dans lequel nous nous trouvons. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les risques que des chaînes d'approvisionnement hautement concentrées peuvent poser pour le fonctionnement de l'économie européenne. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a montré à quel point une dépendance excessive à l'égard d'un seul pays, en particulier un pays dont les valeurs, les modèles et les intérêts sont systématiquement divergents, réduit les options stratégiques de l'Europe et met nos économies et nos citoyens en danger. Les États membres et les entreprises ont également dû assumer le coût des la coercition, y compris les interdictions d'exportations européennes et les boycotts de marques européennes, visant à les forcer à se conformer et à se conformer aux priorités politiques d'un autre pays. Toutes ces tendances présentent un risque direct pour le fonctionnement de nos sociétés, de nos économies et du commerce mondial – ainsi qu'un défi direct pour les intérêts stratégiques et la capacité d'action de l'UE.

Avec la montée des tensions géopolitiques et une intégration économique mondiale plus profonde que jamais, certains flux et activités économiques peuvent présenter un risque pour notre sécurité. Plus que jamais, notre sécurité est étroitement liée à notre capacité à nous rendre plus résilients et à réduire les risques découlant de liens économiques que nous considérons comme bénins au cours des dernières décennies. De profondes mutations technologiques ajoutent à l'intensité de cette concurrence et complexifient les enjeux économiques et sécuritaires.

Les nouvelles réalités géopolitiques et technologiques nous obligent à adapter notre approche, en préservant la grande majorité des liens économiques très précieux de l'Europe avec le monde tout en veillant à ce que les nouveaux risques auxquels nous sommes confrontés, qui sont limités mais critiques, soient efficacement combattus.

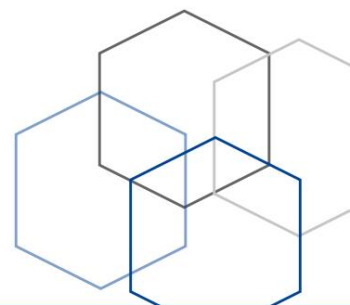
L'UE n'est pas seule dans ce processus: des pays du monde entier ont commencé à relever des défis pour leur sécurité économique. Certaines économies avancées ont déjà adopté des stratégies spécifiques et sont en train de les mettre en œuvre. Les économies en développement agissent également en diversifiant leurs liens économiques pour réduire les dépendances néfastes et en augmentant la production locale. Cette tendance reflète le fait que ce n'est qu'en complétant les approches traditionnelles de la sécurité nationale par de nouvelles mesures pour protéger notre sécurité économique que nous pourrions assurer notre prospérité, notre souveraineté et notre sécurité à l'ère actuelle. Travailler avec nos alliés, nos partenaires et le secteur des affaires pour articuler et exécuter une vision de la sécurité économique servira de multiplicateur de force.

Alors que l'Union européenne a beaucoup fait pour répondre à des défis spécifiques ces dernières années, elle a maintenant besoin d'une approche stratégique globale de la sécurité économique, de la réduction des risques et de la promotion de son avance technologique dans les secteurs critiques. L'objectif est de fournir un cadre pour une évaluation et une gestion solides des risques pour la sécurité économique aux niveaux européen, national et des entreprises tout en préservant et en renforçant notre dynamisme économique. Ceci est d'autant plus important à mettre en place à un moment où ces risques évoluent rapidement et se confondent avec les préoccupations de sécurité nationale. Un excellent exemple en est la rapidité avec laquelle de nouvelles technologies critiques émergent et brouillent les frontières entre les secteurs civil et militaire.

Le point de départ de cette stratégie consiste à jeter un regard lucide sur les risques et à reconnaître les tensions inhérentes qui existent entre le renforcement de notre sécurité économique et la garantie que l'Union européenne continue de bénéficier d'une économie ouverte.

L'UE est l'une des destinations les plus attrayantes pour les entreprises mondiales et pour les investissements. Nos économies prospèrent grâce à des échanges et des investissements ouverts et fondés sur des règles, à une connectivité transfrontalière sécurisée et à une collaboration en matière de recherche et d'innovation. Ces éléments resteront des moteurs essentiels de la compétitivité et de la résilience européennes alors que nous accélérons la double transition verte et numérique. Nous devons nous appuyer sur le commerce et sur le marché unique pour stimuler la concurrence et garantir que nous avons accès aux matières premières, aux technologies et aux autres intrants qui sont essentiels pour renforcer notre compétitivité, notre résilience et pour soutenir l'emploi et la croissance actuels et futurs. De même, nous souhaitons que nos partenaires du monde entier continuent de bénéficier d'un accès aux marchés, aux capitaux et aux technologies européens pour leur transition vers une économie propre et résiliente.

Trouver ce juste équilibre est essentiel et peut garantir que nos intérêts économiques et de sécurité se renforcent mutuellement. La réalisation de cet objectif dépendra des trois priorités suivantes : (1) promouvoir notre propre compétitivité ; (2) nous protéger des risques de sécurité économique ; et (3) établir des partenariats avec le plus large éventail possible de pays qui partagent nos préoccupations ou nos intérêts en matière de sécurité économique.



## Les priorités d'une stratégie de sécurité économique de l'UE

- Promouvoir notre propre compétitivité en rendant notre économie et nos chaînes d'approvisionnement plus résilientes, en renforçant l'innovation et la capacité industrielle, tout en préservant notre économie sociale de marché. Cet objectif peut être atteint en approfondissant le marché unique, en investissant dans l'économie du futur grâce à des politiques macroéconomiques et de cohésion saines, NextGenerationEU, en investissant dans le capital humain, notamment en améliorant les compétences de la main-d'œuvre européenne. Cela nécessitera de diversifier les sources d'approvisionnement et les marchés d'exportation, ou de favoriser la recherche et la base industrielle dans des domaines stratégiques tels que les semi-conducteurs avancés, l'informatique quantique, la biotechnologie, les industries nettes zéro, l'énergie propre ou les matières premières critiques.
- Nous protéger des risques de sécurité économique communément identifiés, en déployant mieux les outils que nous avons déjà en place, tels que la défense commerciale, les subventions étrangères, la sécurité 5G/6G, le filtrage des investissements directs étrangers et les contrôles des exportations, ainsi que le nouvel instrument pour contrer la coercition économique. Parallèlement, nous devons évaluer l'efficacité de la boîte à outils de l'UE et l'étendre si nécessaire pour faire face à certains des nouveaux risques auxquels nous sommes confrontés, par exemple liés aux exportations ou aux investissements extérieurs dans un ensemble restreint de technologies clés génériques ayant des applications militaires (par exemple dans les domaines du Quantique, des Semi-conducteurs Avancés, de l'Intelligence Artificielle).
- En partenariat avec les pays qui partagent nos préoccupations en matière de sécurité économique ainsi qu'avec ceux qui ont des intérêts communs et sont disposés à coopérer avec nous pour réaliser la transition vers une économie plus résiliente et plus sûre. Dans la pratique, cela signifie travailler avec le plus large éventail possible de partenaires pour renforcer la sécurité économique, favoriser des chaînes de valeur résilientes et durables et renforcer l'ordre économique international fondé sur des règles et les institutions multilatérales. Cela signifie également s'associer à des pays sur des voies de réduction des risques similaires, poursuivre et finaliser des accords de libre-échange et investir dans le développement durable et des liens sécurisés à travers le monde via Global Gateway.

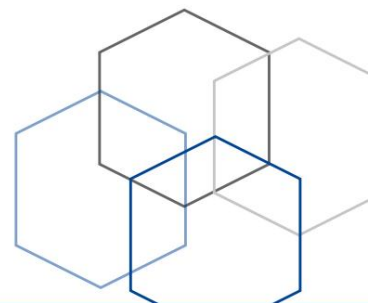
Les principes fondamentaux de toute mesure de sécurité économique découlant de cette stratégie seront les suivants : proportionnalité pour garantir que nos outils sont adaptés au niveau de risque et limiter tout effet d'entraînement négatif involontaire sur l'économie européenne et mondiale, et précision pour définir exactement quels biens, secteurs ou industries de base sont ciblés et s'assurer que les mesures répondent aux risques eux-mêmes.

Cette stratégie s'appuie sur les travaux déjà entamés au niveau européen, en jetant un regard critique sur la résilience et les vulnérabilités de l'Union afin de rendre l'économie et l'industrie européennes plus compétitives et résilientes et de renforcer notre autonomie stratégique ouverte. Cela va d'investissements plus importants dans les transitions verte et numérique via NextGenerationEU et l'augmentation des investissements privés dans les piliers de la politique industrielle de l'UE tels que les lois sur les puces, les matières premières critiques et l'industrie nette zéro. Cela a été réaffirmé par la déclaration de Versailles, dans laquelle les dirigeants ont convenu de la nécessité de renforcer la résilience et la souveraineté de l'Europe dans des domaines tels que l'énergie, la santé et

produits pharmaceutiques, sécurité alimentaire et capacités de défense. Cette stratégie répond également aux préoccupations des citoyens exprimées dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessitera une action conjointe entre les politiques internes et externes. Cela nécessitera également une adhésion au-delà des décideurs politiques aux niveaux européen et national. Le secteur privé sera un partenaire essentiel et est déjà avancé dans ses travaux sur la réduction des risques. Les gestionnaires d'actifs mondiaux ont radicalement changé leurs allocations de capital en réponse aux risques croissants et de plus en plus complexes qui existent au sein de l'économie mondiale. La recherche de chaînes d'approvisionnement résilientes et diversifiées qui renforcent la sécurité économique sera au cœur d'une stratégie commerciale à long terme qui protège non seulement les intérêts des actionnaires, mais également l'intérêt général. L'identification des principaux risques et la conception de réponses politiques doivent s'appuyer sur les connaissances des entreprises européennes qui s'emploient déjà à atténuer bon nombre de ces menaces.

Cette communication jette les bases d'une discussion sur la sécurité économique avec les États membres et le Parlement européen en vue de créer un cadre commun pour réduire les risques et protéger la sécurité économique de l'Union. Cette communication contribuera à définir la stratégie qui devrait guider l'évaluation commune des risques, l'utilisation des outils existants et l'identification d'éventuelles lacunes dans l'arsenal de sécurité économique de l'UE pour lesquelles nous développerons une réponse commune.



## 2. Identifier les risques pour la sécurité économique européenne

L'objectif de cette stratégie est de protéger la sécurité économique de l'UE et de renforcer la résilience de notre économie, tout en veillant à ce que nous maintenions et développons notre avance technologique. Cela signifie investir dans la compétitivité de l'UE, diversifier les chaînes d'approvisionnement et répondre à des pratiques telles que la coercition économique. Il vise à empêcher la fuite de technologies émergentes sensibles, ainsi que d'autres biens à double usage, vers des destinations préoccupantes qui appliquent des stratégies de fusion civilo-militaire.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin d'une vision lucide des risques et de leur évolution dans le temps. C'est pourquoi la Commission et les États membres approfondiront leur analyse des chaînes d'approvisionnement critiques, les soumettront à des tests de résistance et établiront le niveau de risque.

La Commission et le haut représentant ont identifié les grandes catégories non exhaustives suivantes de risques pour la sécurité économique, à savoir les risques liés à: (1) la résilience des chaînes d'approvisionnement; (2) la sécurité physique et cybernétique des infrastructures critiques ; (3) la sécurité technologique et les fuites technologiques ; et (4) la militarisation des dépendances économiques ou la coercition économique. Ces risques peuvent survenir tout au long de la chaîne de valeur, de la création de connaissances et de la recherche fondamentale à la commercialisation et à la fabrication à grande échelle.

### Les types de risques auxquels les économies européennes sont confrontées

Risques pour la résilience des chaînes d'approvisionnement, y compris la sécurité énergétique - Risques de flambée des prix, d'indisponibilité ou de rareté de produits critiques ou d'intrants dans l'UE, y compris, mais sans s'y limiter, ceux liés à la transition verte, ceux nécessaires à une économie stable et diversifiée l'approvisionnement en énergie et les produits pharmaceutiques.

Risques pour la sécurité physique et la cybersécurité des infrastructures critiques - Risque de perturbations ou de sabotage des infrastructures critiques, telles que les pipelines, les câbles sous-marins, la production d'électricité, le transport, les réseaux de communication électronique, qui compromettent la fourniture sécurisée et fiable de biens et de services ou de données sécurité dans l'UE.

Risques liés à la sécurité technologique et aux fuites technologiques - Risque pour les progrès technologiques, la compétitivité technologique et l'accès aux technologies de pointe de l'UE, y compris par le biais de pratiques malveillantes dans la sphère numérique telles que l'espionnage ou la fuite illicite de connaissances. Dans certains cas, les fuites technologiques risquent de se renforcer les capacités militaires/de renseignement de ceux qui pourraient les utiliser pour saper la paix et la sécurité, en particulier pour les technologies à double usage telles que Quantum, les semi-conducteurs avancés ou l'intelligence artificielle, et nécessitent donc des mesures spécifiques d'atténuation des risques.

Risque de militarisation des dépendances économiques ou de coercition économique - Risque que des pays tiers ciblent l'UE, ses États membres et les entreprises de l'UE par le biais de mesures affectant le commerce ou l'investissement pour provoquer un changement de politique relevant de l'espace politique légitime.

Enfin, il est important de garder à l'esprit que certains risques énumérés ci-dessus pourraient également aller jusqu'à menacer la sécurité nationale dans certaines circonstances. Cela pourrait être le cas, notamment, des fuites de technologies à double usage, des investissements étrangers directs menaçant la sécurité et l'ordre public ; les exportations à double usage ou les investissements sortants dans un ensemble restreint de technologies avancées qui pourraient renforcer les capacités militaires et de renseignement des acteurs susceptibles d'utiliser ces capacités pour menacer la paix et la sécurité internationales ; et le traitement sécurisé des informations sensibles

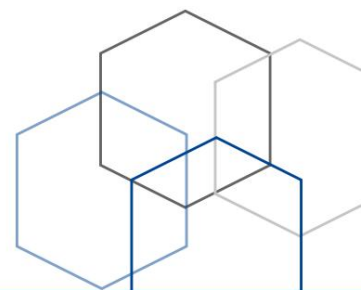
Sur cette base, la Commission propose de recenser et d'évaluer, de concert avec les États membres de l'UE et avec la contribution d'acteurs privés, les risques pour la sécurité économique de l'UE qui menacent ses intérêts essentiels selon des paramètres clairement définis, en tenant compte de l'évolution du contexte géopolitique et, le cas échéant, appropriés, les points de vue des parties prenantes. Cela devrait être un processus dynamique et continu.

À cette fin, la Commission propose le processus suivant, à mener avec les États membres et, le cas échéant, en coordination avec le haut représentant :

- Risques pour la résilience des chaînes d'approvisionnement, à évaluer par la Commission, en approfondissant l'analyse des dépendances stratégiques de l'UE, avec un accent particulier sur les dépendances qui sont plus susceptibles d'être militarisées à des fins géopolitiques.
- Les risques pour la sécurité physique et la cybersécurité des infrastructures critiques, qui continueront d'être évalués conformément à la recommandation du Conseil du 8 décembre 2022.
- Les risques liés à la sécurité technologique et aux fuites technologiques, à évaluer sur la base d'une liste de technologies stratégiques critiques pour la sécurité économique. En ce qui concerne les risques les plus sensibles, la Commission proposera une liste de technologies à double usage pour l'évaluation des risques qui pourrait être adoptée par le Conseil d'ici septembre 2023. La liste sera basée sur des critères étroitement définis et prospectifs tels que et la nature transformatrice d'une technologie, le risque de fusion civilo-militaire et le risque de leur utilisation abusive pour des violations des droits de l'homme. Les technologies prioritaires devraient être évaluées collectivement avec les États membres d'ici la fin de 2023, en vue d'identifier les mesures de protection et de promotion pertinentes.
- Risques de militarisation des dépendances économiques ou de coercition économique, à évaluer notamment dans le contexte de l'instrument anti-coercition récemment adopté par l'UE.

Afin de maintenir une approche cohérente, ciblée et actualisée de la sécurité économique, le Conseil devrait examiner, sur la base des contributions de la Commission et, le cas échéant, du haut représentant, les progrès globaux en matière d'évaluation des risques dans ces quatre domaines tous les six mois et fait rapport chaque année au Conseil européen.

En outre, le haut représentant, en collaboration avec les États membres, renforcera la capacité unique d'analyse du renseignement (SIAC) afin d'accroître sa capacité à détecter les menaces à la sécurité économique de l'UE.



### 3. Mise en œuvre de la stratégie de sécurité économique

Pour atténuer ces risques, la stratégie de sécurité économique de l'UE repose sur:

- 1) Promouvoir la compétitivité et la croissance de l'UE, renforcer le marché unique, soutenir une économie forte et résiliente et favoriser la base de recherche, technologique et industrielle de l'UE.
- 2) Protéger la sécurité économique grâce à une gamme de politiques et d'outils, y compris de nouveaux instruments là où c'est nécessaire.
- 3) Établir des partenariats et renforcer davantage la coopération avec les pays du monde entier.

#### 3.1 Promouvoir la base économique, la compétitivité et la croissance de l'UE

Le marché unique est le meilleur atout de l'UE pour maintenir la prospérité, l'innovation et la résilience de son économie. Il est le plus souvent associé à des économies d'échelle pour la coopération transfrontalière au sein de l'UE et à des règles du jeu équitables. Dans le même temps, par le biais de son commerce, de ses investissements dans le portail mondial et d'autres politiques, l'UE tire parti du marché unique pour maintenir ouvertes les chaînes d'approvisionnement mondiales et façonner les normes, ce qui contribue davantage à renforcer la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement de l'UE.

La mise en œuvre de NextGenerationEU et des Fonds de cohésion déclenche des réformes et des investissements majeurs dans un large éventail de secteurs, y compris les infrastructures critiques, et contribue déjà à la croissance économique, à la compétitivité et à la résilience de l'UE.

Ces dernières années, la Commission a adopté plusieurs propositions concrètes pour accroître la résilience et renforcer les chaînes d'approvisionnement. La stratégie industrielle de l'UE a identifié plusieurs mesures pour renforcer la résilience du marché unique, telles que des alliances industrielles pour accélérer les activités dans les technologies propres, les matières premières, les processeurs et les semi-conducteurs, les données, la périphérie et le cloud ; d'importants projets d'intérêt européen commun pour mettre en commun des ressources pour des innovations de rupture ; promouvoir l'économie circulaire; renforcer les compétences vertes et numériques ; et une nouvelle stratégie pour assurer le leadership de l'UE dans l'établissement de normes mondiales. De même, la transition énergétique conformément aux objectifs du Green Deal européen et de RepowerEU est essentielle pour renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'UE. Des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans ce domaine, mais les efforts supplémentaires nécessaires seront recensés dans le prochain rapport sur l'état de l'union de l'énergie.

La proposition de loi sur les matières premières critiques vise à faciliter l'extraction, le traitement et le recyclage des matières premières critiques dans l'UE, à réduire les dépendances et à renforcer la préparation. La loi européenne sur les puces garantira un approvisionnement sûr en semi-conducteurs, tandis que la proposition de loi Net-Zero Industry Act aidera à intensifier la fabrication de la technologie net-zero dans l'UE. Les initiatives comprennent des mécanismes de gouvernance efficaces permettant une coopération et un échange d'informations en temps opportun entre la Commission, le Conseil et les États membres.

Ces initiatives ont également un impact direct sur la sécurisation accrue des chaînes d'approvisionnement et l'accès aux ressources (de plus en plus contestés par des concurrents stratégiques, comme le souligne la boussole stratégique pour la sécurité et la défense), ce qui est vital pour une base technologique et industrielle de défense européenne innovante, compétitive et résiliente. . Leur adoption en temps voulu est donc d'une importance vitale pour la sécurité économique de l'Europe.



L' instrument d'urgence du marché unique vise à garantir la disponibilité et la libre circulation des produits critiques en cas d'urgence future. À l'avenir, l'instrument d'urgence pour le marché unique permettra de surveiller les produits et services stratégiques, y compris les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les pénuries associées, et de réagir rapidement et collectivement en cas de besoin.

D'avantage d'investissements sont nécessaires de toute urgence à la fois pour assurer le leadership et la compétitivité de l'UE dans la recherche et le développement de technologies émergentes stratégiques. Afin d'attirer les investissements privés, la Commission continue de développer l'union des marchés des capitaux. La Commission propose également un nouveau règlement visant à établir une plate-forme des technologies stratégiques pour l'Europe («STEP»). Cette plateforme soutiendra le développement, la fabrication ou le renforcement des chaînes de valeur respectives dans l'Union des technologies profondes et numériques, des technologies propres et des biotechnologies pour répondre aux objectifs des transitions verte et numérique. Cela permettra à l'Union de réduire ou d'éviter les dépendances stratégiques.

La Commission rendra également compte, d'ici la fin de 2023, des options permettant d'assurer un soutien adéquat et stratégiquement ciblé au développement des technologies à double usage, après avoir réexaminé le champ d'application des instruments existants.

### 3.2 Se protéger contre les risques de sécurité économique

L'UE a déjà mis en place des outils et des mesures spécifiques de réduction des risques pour se protéger contre les risques pour la sécurité économique. À mesure que les risques évoluent, nous devons évaluer l'efficacité de ces outils pour y faire face et envisager des mises à niveau ou de nouveaux outils qui pourraient être nécessaires.

#### Lutter contre la militarisation des dépendances économiques et la coercition économique

Les dépendances stratégiques, qui peuvent donner lieu à des risques pour la sécurité économique, peuvent être exacerbées par des politiques et des pratiques non marchandes utilisées par des pays tiers qui faussent les règles du jeu. La Commission fera un usage rigoureux des instruments de défense commerciale pour lutter contre ces politiques et pratiques déloyales et est prête à déployer le règlement sur les subventions étrangères pour garantir des conditions de concurrence équitables avec le marché unique.

En réponse au fait que l'UE et ses États membres ont été la cible de pressions économiques délibérées ces dernières années, l'UE a adopté l'instrument anti-coercition de l'UE. L'objectif de l'instrument est avant tout de dissuader les pays de restreindre ou de menacer de restreindre le commerce ou l'investissement pour provoquer un changement de politique légitime dans l'UE, mais prévoit également la possibilité pour l'UE de prendre des contre-mesures en dernier recours. L'UE coopérera également avec les pays partenaires pour surveiller les cas de coercition et évaluer et identifier les possibilités de réponses coordonnées.

#### Investissements entrants affectant la sécurité et l'ordre public

Le règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers (IDE) a créé un mécanisme de coopération permettant aux États membres et à la Commission d'échanger des informations, de soulever des préoccupations liées à la sécurité et d'identifier des solutions liées à des IDE spécifiques en vue d'assurer la protection de la sécurité et de l'ordre public. Depuis octobre 2020, la Commission et les États membres ont examiné plus de 1 000 transactions d'IDE. La Commission est également en train d'évaluer le cadre actuel et

proposer sa révision avant la fin de 2023. Les États membres qui n'ont pas encore mis en œuvre de mécanismes nationaux de filtrage des IDE devraient le faire sans plus tarder.

## Sécurité technologique et fuite technologique

Être capable de développer et de suivre les nouvelles technologies est essentiel pour la sécurité économique de l'UE, car cela réduit les dépendances stratégiques et nous permet de protéger ou de créer un avantage technologique.

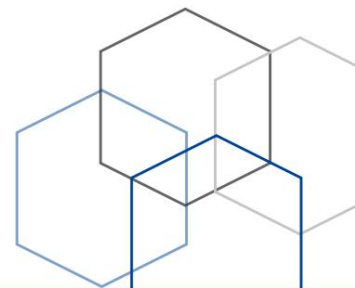
L'ouverture et la coopération internationale sont au cœur de la recherche et de l'innovation (R&I) européennes. Afin d'aider à prévenir les fuites de technologie financées par l'UE, la Commission peut, par exemple, dans des cas dûment justifiés, exclure certaines entités de pays tiers ou entités de l'UE contrôlées par certains pays tiers de la participation à des projets de recherche et d'innovation et de déploiement de capacités numériques afin de protéger la stratégie stratégique de l'Union, les biens, intérêts, autonomie ou sécurité. Elle peut également évaluer l'impact du transfert des résultats d'Horizon Europe (y compris la propriété intellectuelle) générés par la recherche financée par l'UE vers des pays tiers non associés et s'opposer à de tels transferts.

La Commission a également élaboré une boîte à outils sur la lutte contre les interférences étrangères dans la R&I, qui contribue à sensibiliser et à renforcer la résilience du secteur de la R&I dans toute l'Europe aux niveaux national et sectoriel afin de renforcer plus largement la sécurité de la recherche.

Pour les technologies jugées critiques pour la sécurité économique (identifiées conformément à la section 2 ci-dessus), la Commission proposera, après évaluation, des mesures visant à améliorer la sécurité de la recherche en garantissant une application systématique et rigoureuse des outils susmentionnés et en identifiant et en remédiant à toute lacune restante. Elle le fera tout en préservant l'ouverture de notre système, qui est le socle de nos économies innovantes.

La normalisation est importante dans le cadre de l'influence du "soft power" sur la forme des développements technologiques et a donc une incidence indirecte sur la sécurité économique de l'UE (notamment en lui permettant de limiter les possibilités d'utilisation abusive des technologies qui pourraient menacer sa sécurité économique). Comme indiqué dans la stratégie de normalisation de l'UE, l'UE doit être en mesure de façonner des normes internationales conformes à ses valeurs et à ses intérêts – et à son acquis juridique. En ce qui concerne les futures lois sur l'intelligence artificielle, les données ou la cyber-résilience, l'UE travaillera sur des normes européennes et sur des normes internationales cohérentes avec ses partenaires. Dans le même ordre d'idées, l'application effective des droits de propriété intellectuelle, en particulier des brevets, contribuera également à prévenir les fuites technologiques.

Dans le cadre de sa stratégie de cybersécurité à l'horizon 2020, l'UE déploie des mesures pour lutter contre les pratiques malveillantes dans la sphère numérique afin de se protéger des influences illégitimes, de l'espionnage industriel et des fuites illicites de connaissances. La proposition de loi sur la cyber-résilience améliorera la cybersécurité, pour les secteurs public et privé, du matériel et des logiciels vendus dans l'Union. L'UE continuera de lutter contre le cybervol de propriété intellectuelle, notamment en utilisant ses boîtes à outils hybrides et de cyberdiplomatie de l'UE, pour répondre à ces activités malveillantes.



### Protéger la sécurité économique en protégeant les infrastructures

L'UE a adopté la directive sur la résilience des entités critiques et la directive révisée sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (directive NIS2). Ils fournissent un cadre juridique actualisé et complet pour renforcer à la fois la résilience physique et numérique des infrastructures critiques (y compris l'énergie, les transports, la santé, les infrastructures numériques, l'eau et l'alimentation). À la suite de la recommandation du Conseil de décembre 2022, des actions ciblées sont déjà menées pour garantir une réaction commune de l'UE aux incidents.

Pour accroître la sécurité et la résilience des réseaux 5G, la boîte à outils 5G établit un ensemble de mesures à appliquer par tous les États membres, y compris des mesures visant à restreindre ou à exclure les fournisseurs à haut risque. Le 15 juin 2023, la Commission a exhorté les États membres qui n'ont pas encore pleinement appliqué ces mesures aux fournisseurs à haut risque à le faire sans délai.

La proposition de loi sur la cyber-résilience jouera également un rôle important dans la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des infrastructures critiques de l'UE. Des évaluations et des scénarios de risque cyber sont également développés spécifiquement pour les secteurs des infrastructures de communication électronique et de l'énergie et serviront à guider les actions soutenues dans le cadre de la proposition de loi sur la cybersolidarité, notamment le test coordonné des entités critiques.

### Meilleure coordination de l'UE en matière de contrôle des exportations de biens à double usage

Certaines technologies stratégiques sont à double usage et nécessitent une attention particulière. En vertu de la section 2 ci-dessus, l'UE établira une liste de technologies essentielles pour la sécurité économique et évaluera collectivement leurs risques. Bien que soumises à un cadre multilatéral et européen, les décisions relatives à la mise en œuvre et à l'application des contrôles à l'exportation de biens à double usage relèvent principalement des États membres.

Au cours des dernières décennies, l'architecture établie de contrôle des exportations de biens à double usage – avec les régimes multilatéraux de contrôle des exportations comme normateurs – a répondu aux objectifs de la politique de sécurité de l'Union, tout en favorisant l'ouverture et un climat propice à la recherche et à l'innovation et à la non-prolifération au niveau grand. L'UE renforcera son soutien au travail des régimes multilatéraux, même si son efficacité est entravée par le fait qu'elle n'est membre que d'un des régimes de contrôle multilatéraux existants et observateur dans un second.

Cependant, à la lumière des nouveaux défis liés au potentiel militaire accru d'une série de technologies stratégiques, à la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, à l'intensification des tensions géopolitiques et des risques pour la sécurité nationale, certains États membres de l'UE et pays tiers ont renforcé les contrôles nationaux limiter l'exportation de technologies critiques en dehors des processus établis dans les régimes multilatéraux de contrôle des exportations, ou dans certains cas en s'appuyant sur ces processus, tels que la fabrication d'équipements pour les puces semi-conductrices avancées ou les équipements liés à l'informatique quantique. L'évolution récente a également montré la nécessité d'une plus grande flexibilité dans le régime, pour répondre aux événements actuels et en évolution rapide.

Le règlement de l'UE sur le contrôle des exportations de biens à double usage a été révisé en 2021 afin de mieux répondre aux risques associés à l'évolution rapide de la sécurité, de la technologie et de l'environnement commercial, avec un accent particulier sur les exportations de technologies émergentes sensibles. Il comprend des dispositions qui permettent à un État membre d'introduire des contrôles à l'exportation sur la base de la législation d'un autre État membre, équivalant à un effet coordonné et transfrontalier, entre les États membres de l'UE et soutenu par la Commission, des contrôles à l'exportation dont la mise en œuvre est une prérogative nationale. Ces dispositions sont actuellement testées.

La nécessité d'une action plus rapide et coordonnée au niveau de l'UE dans le domaine des contrôles à l'exportation est devenue pressante, car une prolifération non coordonnée des contrôles nationaux par les États membres créerait des lacunes et compromettrait l'efficacité des contrôles à l'exportation et l'intégrité du marché unique.

À mesure que se développent de plus en plus de technologies essentielles à la sécurité nationale et soumises à des contrôles nationaux, d'éventuelles divergences entre les États membres affaibliraient la sécurité économique de l'UE dans son ensemble. Pour éviter que cela ne se produise, le règlement actuel devrait être pleinement mis en œuvre. Dans le même temps, une réflexion devrait s'engager sur la construction du cadre existant pour développer une approche européenne plus coordonnée qui aille au-delà de l'obligation actuelle d'assurer la transparence entre les États membres.

La Commission présentera donc une proposition au plus tard à la fin de cette année pour améliorer l'efficacité et l'efficacité du cadre actuel. Elle devrait l'adapter à l'évolution rapide de l'environnement technologique et sécuritaire, en renforçant la capacité de l'UE à jouer pleinement son rôle d'acteur mondial dans un contexte où les régimes multilatéraux de contrôle des exportations sont sous pression, dans le plein respect de la volonté de l'UE et les compétences respectives des États membres.

## Investissement sortant

L'UE et les États membres ont également un intérêt commun à empêcher que l'ensemble restreint d'avancées technologiques considérées comme essentielles pour renforcer les capacités militaires et de renseignement d'acteurs susceptibles de les utiliser pour saper la paix et la sécurité internationales ne soit alimenté par les capitaux de nos entreprises, savoir-faire et connaissances.

Les contrôles stratégiques du commerce et des investissements nécessitent une approche holistique pour nous permettre de protéger nos intérêts essentiels en matière de sécurité. Cela soulève la question de la nécessité de soumettre non seulement les biens exportés, mais aussi certains investissements sortants à des contrôles pour contrer le risque de fuite de technologie et de savoir-faire dans le cadre de cet investissement.

En outre, une coopération accrue est nécessaire pour empêcher la fuite de technologies émergentes sensibles, ainsi que d'autres biens à double usage, vers des destinations préoccupantes qui appliquent des stratégies de fusion civilo-militaire, et pour éviter le remplacement de toute exportation et investissement contrôlés.

La Commission examinera quels risques de sécurité peuvent résulter des investissements à l'étranger, en liaison avec les États membres. Elle mettra en place un nouveau groupe dédié d'experts des États membres, pour l'aider dans ces tâches, en créant un nouveau mécanisme de coopération structuré et confidentiel. La Commission, avec

contribution de ce nouveau groupe d'experts, mènera également des activités de sensibilisation et de consultation avec les entreprises et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les pays partenaires, le cas échéant.

Sur cette base, la Commission examinera les mesures possibles pour faire face aux risques de sécurité liés aux investissements à l'étranger, en vue de proposer une initiative d'ici la fin de l'année. .

En résumé, nous avons besoin de l'unité au niveau de l'UE pour une utilisation plus audacieuse et plus rapide des instruments de l'UE existants lorsqu'ils sont nécessaires et une approche plus affirmée de l'application. L'UE et ses États membres devraient veiller à ce que ceux-ci soient utilisés au maximum de leur potentiel pour renforcer la résilience économique et protéger les intérêts essentiels de sécurité, en gardant également à l'esprit les impacts en dehors de l'UE. Les entreprises de l'UE devraient également être encouragées à intégrer les risques de sécurité économique dans leurs processus de diligence raisonnable et de gestion des risques. En outre, dans certains domaines, la présente communication identifie la nécessité de renforcer ou de développer de nouveaux outils pour faire face aux risques actuels.

### 3.3 Partenariat sur la sécurité économique

L'UE ne peut parvenir seule à la sécurité économique. Sa réponse politique ne peut pas non plus être unilatérale. L'économie mondiale restera intégrée et interconnectée, et l'efficacité de l'action de l'UE dépend de la coopération et de la coordination avec les autres. La transparence et la coopération sont essentielles pour garantir que les politiques de sécurité économique n'aient pas de conséquences indésirables sur les pays tiers, en particulier sur les plus vulnérables. La réduction des risques des chaînes d'approvisionnement et l'atténuation des perturbations impliquent la diversification de l'approvisionnement et l'accès à un ensemble diversifié de marchés d'importation et d'exportation. De plus, les vulnérabilités de l'UE liées à des dépendances critiques dans des secteurs stratégiques sont très similaires à celles de nombreux autres acteurs mondiaux, y compris ses partenaires les plus proches, alors que tous les pays sont potentiellement vulnérables à diverses formes de coercition économique.

Cela constitue un argument de poids en faveur d'une coopération avec le plus large éventail possible de partenaires, y compris des partenaires de longue date partageant les mêmes idées, tels que les membres du G7, ainsi que d'autres avec lesquels nous partageons des intérêts communs et qui sont disposés à coopérer avec nous. .

Cette coopération sera flexible et variera dans la forme, la portée et les types de participants en fonction des intérêts partagés et des dépendances communes et en fonction du domaine politique spécifique ou des risques identifiés.

### Coopération bilatérale et plurilatérale

L'UE élargit considérablement ses instruments de coopération bilatéraux et plurilatéraux pour être un acteur plus agile là où cela est nécessaire pour une plus grande sécurité économique. . Il s'agit d'un élément central de la réponse politique de l'Union, mettant en œuvre la notion de sécurité par la diversification des partenaires. Une coopération intensive en matière de sécurité économique est déjà en cours avec divers partenaires, dont les États-Unis et l'Inde , dans le cadre des Conseils du commerce et de la technologie (TTC) respectifs. Le dialogue économique de haut niveau entre l'UE et le Japon comprendra un axe de travail dédié aux questions de sécurité économique.

Le G7 offre une voie importante de coopération en matière de sécurité économique. La déclaration du sommet d'Hiroshima de mai 2023 sur la résilience économique et la sécurité économique confirme l'engagement des dirigeants du G7 à travailler ensemble et avec des partenaires au-delà du G7 pour renforcer la résilience économique mondiale et la sécurité économique, en construisant des chaînes d'approvisionnement résilientes et des infrastructures essentielles, répondant à 12

pratiques néfastes telles que les politiques non marchandes et la coercition économique, et la prévention des fuites de technologies critiques et émergentes.

Disposer d'une boîte à outils géoéconomique aussi large que possible - des accords de libre-échange aux partenariats numériques, en passant par les alliances et partenariats verts, les partenariats sur les matières premières et le club des matières premières et la coopération renforcée avec les pays du voisinage de l'UE - nous permet de répondre à un large éventail gamme de défis liés à la sécurité économique avec l'outil approprié pour une coordination et un effet optimaux. Nous continuerons à utiliser ces instruments et à les adapter pour mieux contribuer à la résilience de la chaîne d'approvisionnement et à la sécurité économique de l'UE.

Nous continuerons à tirer le meilleur parti du vaste réseau d'accords de libre-échange de l'UE grâce à une mise en œuvre complète tout en travaillant également à son expansion. Ces accords facilitent la réduction des risques commerciaux, la diversification et la réduction des dépendances en ouvrant de nouveaux marchés, contribuent à établir des liens économiques mutuellement bénéfiques, en particulier dans les régions où l'UE laisserait autrement un vide que les pays tiers combleraient, ainsi qu'à soutenir la durabilité sociale et environnementale.

Une dimension clé de la sécurité économique est la volonté de l'UE de renforcer ses partenariats avec les pays en développement qui pourraient jouer un rôle plus important dans les chaînes de valeur mondiales. Le soutien financier et technique de l'UE aux pays à revenu faible ou intermédiaire pour l'industrialisation, la transition verte et la réduction de la fracture numérique est non seulement précieux en soi et crée des effets positifs pour les communautés locales, mais contribue également à notre résilience économique en favorisant une économie mondiale plus diversifiée.

À cet égard, le Global Gateway et le Partnership for Global Infrastructure Investments seront essentiels pour contribuer à la sécurité économique de leurs bénéficiaires, resserrer les liens économiques et s'intégrer aux économies mondiales. Ces initiatives aideront l'UE et ses partenaires à relever ensemble des défis majeurs, notamment la lutte contre le changement climatique, le déploiement d'infrastructures numériques sécurisées, l'amélioration des systèmes de santé et la réalisation des objectifs de développement durable, tout en offrant aux partenaires des alternatives durables aux pratiques d'investissement qui les rendraient plus vulnérables. à la coercition économique de leurs créanciers. Ils contribuent également à la sécurité économique de l'UE, notamment en aidant à diversifier les chaînes d'approvisionnement et à intégrer les chaînes de valeur avec des partenaires dans des secteurs clés.

L'UE continuera à développer d'autres formes de coopération avec divers partenaires sur des questions d'intérêt, par exemple sur les matières premières critiques au sein d'un club des matières premières critiques.

## Coopération multilatérale

Au niveau mondial, la coopération multilatérale et le cadre fondé sur des règles constituent le fondement de la sécurité économique de l'UE et de tous les membres de la communauté internationale. Même dans un environnement de rivalité stratégique et de concurrence économique, il existe une marge de coopération internationale sur des défis communs et un besoin de règles claires garantissant un commerce équitable et ouvert, mettant ainsi des garde-fous à la tendance au « plus fort est le droit », à la fragmentation économique ou au protectionnisme.

L'intérêt de l'UE est donc de renforcer la coopération multilatérale par le biais de forums et d'organisations internationales telles que le G20, l'ONU ou les banques multilatérales de développement. Dans le domaine commercial, l'UE poursuivra ses efforts pour réformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et restaurer sa fonction de règlement des différends, étant donné le rôle essentiel que joue une OMC efficace pour minimiser le risque de comportement arbitraire et réduire la portée des éventuelles restrictions commerciales.

#### Prochaines étapes

La Commission et le haut représentant, dans le cadre de leurs compétences respectives, :

- élaborer avec les États membres un cadre d'évaluation des risques affectant la sécurité économique de l'UE ; cela comprend l'établissement d'une liste de technologies critiques pour la sécurité économique et l'évaluation de leurs risques en vue de concevoir des mesures d'atténuation appropriées. • engager un dialogue structuré avec le secteur privé pour développer une compréhension collective de la sécurité économique et les encourager à faire preuve de diligence raisonnable et à gérer les risques à la lumière des préoccupations de sécurité économique.
- continuer à soutenir la souveraineté technologique de l'UE et la résilience des chaînes de valeur de l'UE, y compris en développant des technologies critiques via STEP. • revoir le Règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers. • explorer les options pour assurer un soutien ciblé adéquat à la recherche et au développement de technologies à double usage.
- mettre pleinement en œuvre le règlement de l'UE sur le contrôle des exportations à double usage et faire une proposition pour garantir son efficacité et son efficacité. • proposer une initiative pour traiter les risques de sécurité liés aux investissements sortants. proposer des mesures pour améliorer la sécurité de la recherche en assurant une application systématique et rigoureuse des outils existants et en identifiant les lacunes restantes.
- explorer l'utilisation ciblée des instruments de la PESC pour renforcer la sécurité économique de l'UE, y compris les boîtes à outils de la diplomatie hybride et de la cyberdiplomatie et la boîte à outils de manipulation et d'ingérence dans les informations étrangères (FIMI).
- charger la capacité unique d'analyse du renseignement de l'UE (SIAC) de travailler spécifiquement sur la détection d'éventuelles menaces pour la sécurité économique de l'UE. • veiller à ce que la protection et la promotion de la sécurité économique de l'UE soient pleinement intégrées dans l'action extérieure de l'Union européenne et intensifier la coopération avec les pays tiers sur les questions de sécurité économique.

## Conclusion

Dans un monde interconnecté, aucun pays ne peut agir seul pour assurer sa sécurité économique. Dans le monde d'aujourd'hui, les intérêts, les vulnérabilités et les réponses économiques et de sécurité nationale des États membres peuvent rarement être vus ou identifiés indépendamment de ceux des autres États membres ou de ceux de l'Union dans son ensemble.

Les intérêts de chaque État membre sont inextricablement liés au bon fonctionnement du marché intérieur, à l'intégrité de la politique commerciale de l'UE et aux intérêts de sécurité de l'UE dans son ensemble.

L'alternative à une approche européenne de la sécurité économique est que nos partenaires choisiront des alliances, tandis que des acteurs moins bien intentionnés chercheront à diviser pour mieux régner. Par conséquent, une action commune et coordonnée de l'UE à travers les politiques, par le biais de la coopération entre l'UE et les États membres, est essentielle pour la sécurité économique de l'Union. La clé du succès sera d'agir dans l'unité.





© Union européenne, 2023 La réutilisation de ce document est autorisée, à condition que le crédit approprié soit mentionné et que toute modification soit indiquée (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, une autorisation peut être demandée directement auprès des titulaires de droits respectifs. Toutes les images © Union européenne, sauf indication contraire.